



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Février 94

participation : 10 Frs

18

Le mot du Président

Avec le nouvel an, un échafaudage a surgi auprès de la chapelle de Praud. Il était grand temps que l'on se préoccupe de ce bâtiment qui n'est certes pas d'une grande ancienneté, mais que l'on a tout intérêt à conserver.

Au lendemain de la Révolution, les bourgeois retrouvèrent le chemin des églises qu'ils avaient tant spoliées. Beaucoup qui furent voltairiens se découvrirent dévôts. Avoir une chapelle auprès de sa maison, c'était marquer son attachement à l'ordre social, singeant ainsi les nobles de la veille.

Chaque bourgeois fortuné, hormis ici et là un libre-penseur irréductible, se lança donc dans la construction d'un lieu de culte, et l'on eut ainsi une floraison de chapelles privées, presque toutes à l'abandon aujourd'hui. A défaut d'élan mystique capable de modeler la pierre avec génie, on fit du "néo". Néo-classique, néo-roman, néo-gothique, furent au goût du jour. Le plus souvent, cela eut des effets déplorables car l'ostentation devint une vertu. Aucun ornement n'était de trop.

Dans tout ce fatras, il y eut quelques réussites, quelques bâtiments épargnés par la médiocrité ambiante. La chapelle de Praud, très modeste, en est.

Rezé possédait jusqu'à ces dernières années les ruines d'une chapelle domestique néo-classique à Pont-Rousseau. Nous en avons fait le relevé et l'avons photographiée, mais il n'y avait rien à faire de plus vu son état. Le néo-roman est représenté par la chapelle de la Chaussée, de bonne facture et aujourd'hui bien restaurée. Il nous restait à sauver la chapelle de Praud. Sans doute une hirondelle n'a jamais fait le printemps, mais un échafaudage, c'est quand même bon signe.

Il y a, en fait, deux chapelles à Praud. La première et la plus ancienne était au fond du jardin et ressemblait à une remise. Elle a été conservée dans le lotissement. Celle qui nous tient le plus à cœur a probablement été conçue par l'architecte Chenantais, frère du maire de Rezé au Second Empire.

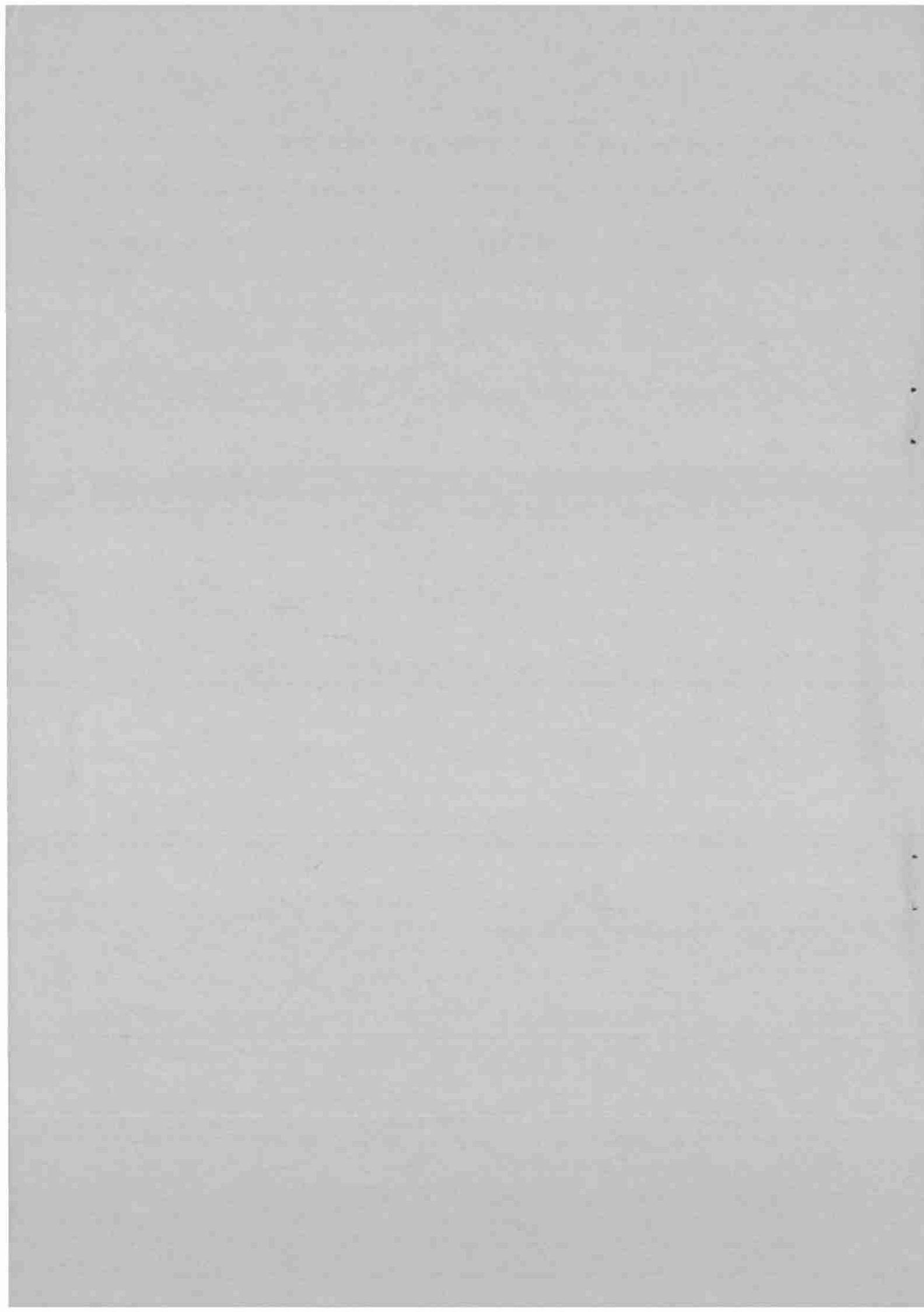
Avec la restauration qui se dessine, nous aurons fait un pas dans la préservation du patrimoine qui nous reste encore. Mais attendons la suite.

Michel KERVAREC



SOMMAIRE

Les premiers instituteurs publics à Rezé D AVRIL	p 3
A propos d'une biographie G. LARIGNON et H. PROUST	p 10
Trentemoult village P. ROUAUD	p 15
Un tour au Moyen-Age M. KERVAREC	p 20
Histoire d'une association rezéenne E. RIVALLAND	p 23
Dictionnaire des rues de Rezé (suite) F. PERDRIAL	p 25
Histoire des municipalités de Rezé (VII) Y. VINCE	p 26
Echos de l'association G. AZAÏS	p 35
Informations L. BIRON	p 36



Les premiers instituteurs publics rezéens

Trop souvent, on imagine que le mouvement de scolarisation a débuté en France en 1882, avec l'instauration de l'obligation scolaire. Or, si l'on observe les statistiques disponibles, on constate qu'à Rezé, par exemple, en 1867, plus de 80 % des enfants âgés de 7 à 13 ans avaient - certes très irrégulièrement pour certains - fréquenté une école cette année-là¹.

De même, on attribue fréquemment la création de l'Ecole Publique² à l'action de Jules Ferry.

Qu'en est-il réellement pour Rezé ?

Quand y furent créées les premières écoles publiques ?

Quel type d'école était-ce (laïque, confessionnelle) ?

Qui furent les premiers instituteurs publics ?

C'est à ces différentes questions que nous tenterons de répondre ici.

Au début du 19^{ème} siècle, seuls quelques particuliers³ assuraient, en échange d'une rétribution payable en espèces ou en nature, une instruction primaire à un nombre restreint d'enfants.

La première école publique, si l'on excepte celle qui eut une existence éphémère sous la Révolution, ouvrit ses portes à Rezé en 1835, conformément à la loi Guizot qui obligeait chaque commune à entretenir une école primaire de garçons avec, au besoin, l'inscription d'office de cette dépense (local pour l'enseignement et le logement du maître, ainsi qu'une partie de son traitement) au budget des communes récalcitrantes.

I - LE PREMIER INSTITUTEUR PUBLIC (OU COMMUNAL)

A - Choix de l'instituteur

Les instituteurs publics pouvaient être laïcs ou congréganistes. Ils étaient choisis par un comité local composé du

¹ Cf. D. AVRIL, L'enseignement primaire à Rezé de 1801 à 1870, mémoire de Maîtrise, Nantes 1992.

² Ecole Publique se définissant ici comme une école financée par des fonds publics.

³ Cf. description de deux d'entre eux à la fin de cet article.

maire, du curé et de 3 conseillers municipaux qui soumettaient leur choix à un comité d'arrondissement, en l'occurrence, pour le cas qui nous intéresse, celui de Nantes.

B - Carrière de J. ALBERT

Le premier instituteur public de Rezé, J. Albert, est né au Loroux-Bottereau en 1807. Il fut nommé à Rezé le

accepta quant à lui de s'installer au bourg de Rezé. Lorsqu'en 1849 la mairie de Rezé décida d'ouvrir une deuxième école publique à Pont-Rousseau, J. Albert posa sa candidature et fut repris malgré l'opposition de quelques conseillers municipaux. Il termina sa carrière à Rezé, et prit sa retraite en 1868 à l'âge de 61 ans⁴.



C'est dans cette maison située juste au-dessus de la carriole que le premier instituteur communal fit l'école.

29 septembre 1834 par le comité d'arrondissement de Nantes, mais se contenta jusqu'au mois de janvier 1835 de donner des leçons particulières à Pont-Rousseau. Refusant ensuite d'aller enseigner, comme le lui demandaient les autorités municipales, au bourg de Rezé, il "fit la classe" dans sa propre maison située le long de la route de la Rochelle (près de l'ancienne gendarmerie) jusqu'en 1839, date à laquelle il quitta Rezé pour Vieillevigne.

Il proposa à la Municipalité pour le remplacer son demi-frère, J.-B. Aubron, qui

C - Niveau de vie et portrait moral

Selon une hiérarchie établie en 1835 par A. Guépin et E. Bonamy⁵, ses revenus, à savoir une indemnité de la mairie (400F) et les rétributions que lui versaient ses élèves (600F), le plaçaient parmi la "petite bourgeoisie".

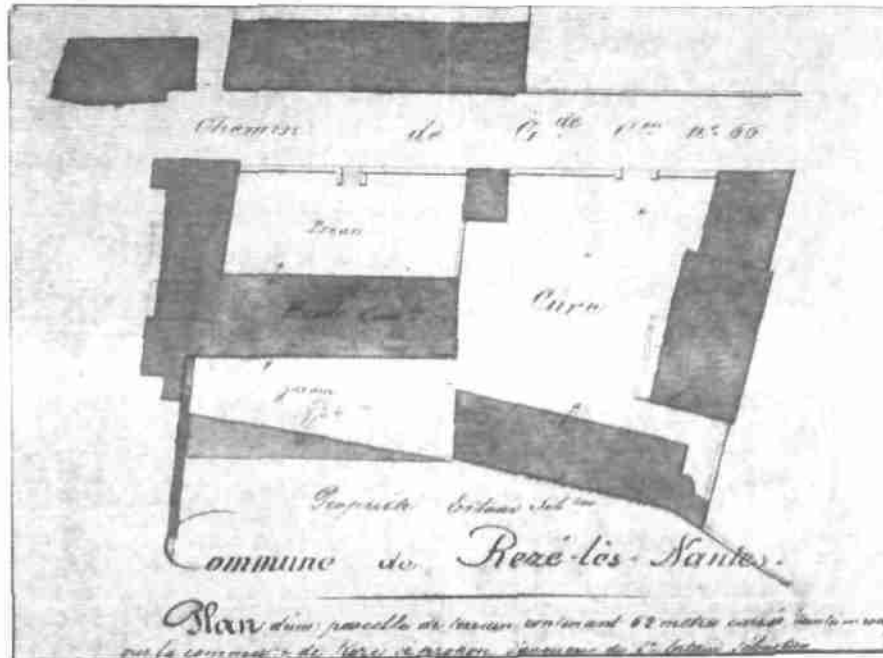
Il entretenait, d'après les inspecteurs, de bonnes relations avec les

⁴ Toutefois sa vie publique se prolongea puisqu'il fut élu maire de Rezé en 1876.

⁵ Cf. M. LAUNAY, Le diocèse de Nantes sous le Second Empire, C.I.D. éditions, Nantes, 1982, tome 1, p. 105.

autorités civiles et religieuses ainsi qu'avec les familles, mais si sa conduite et sa tenue étaient jugées excellentes, les fonctionnaires trouvaient sa capacité et ses résultats ordinaires⁶.

Voyons maintenant quelles



Ecole communale du bourg de Rezé

descriptions nous ont été faites des autres instituteurs publics de Rezé.

II - LES AUTRES INSTITUTEURS PUBLICS

A - Appréciations des inspecteurs

Dans l'ensemble, tous donnèrent satisfaction aux inspecteurs, si l'on en croit leurs rapports, dont voici quelques extraits significatifs :

- G. Guillard (école du bourg de 1854 à 1858) : *"conduite irréprochable et bonne tenue... cependant caractère un peu faible*

et pas assez d'autorité... instruit et digne d'estime..."

- L. Guillard (école du bourg de 1858 à 1864) : *"intelligent et actif... attitude remarquable... résultats très satisfaisants, seul reproche : l'ordre et la propreté font*

parfois défaut"⁷.

B - Appréciations du clergé local

Les curés de Rezé portèrent eux aussi sur ces enseignants un jugement globalement positif :

- L. Guillard : *"classe très bien tenue..."*

- J.B. Aubron (école du bourg de 1843 à 1854) : *"très capable... moeurs irréprochables... sous le rapport des connaissances profanes son école est très bien, sous le rapport des connaissances religieuses, elle pourrait être mieux..."*⁸.

⁶ A.D.L.A. (Archives Départementales de Loire-Atlantique), 5T4.

⁷ Ibid.

⁸ Archives épiscopales, boîte de la paroisse de St Pierre.

Car, comme on l'aura deviné à la lecture de cette dernière remarque, l'Ecole Publique était une école confessionnelle.

III - UNE ECOLE CONFESSIONNELLE

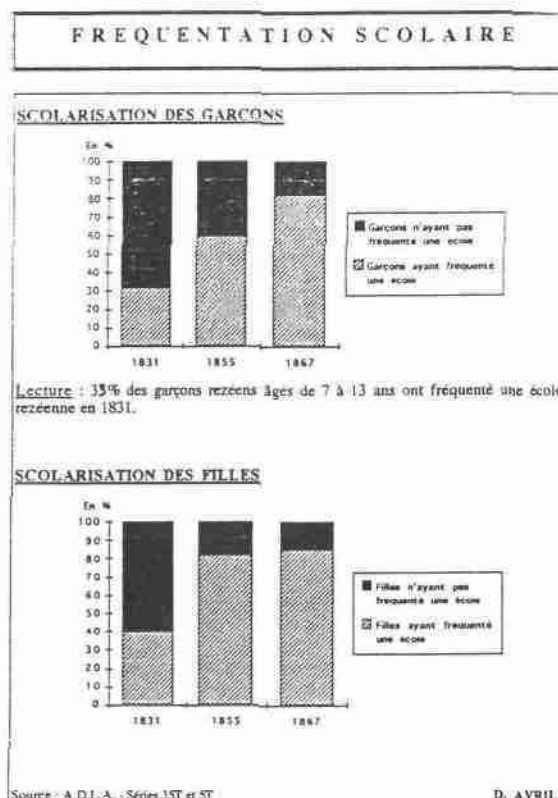
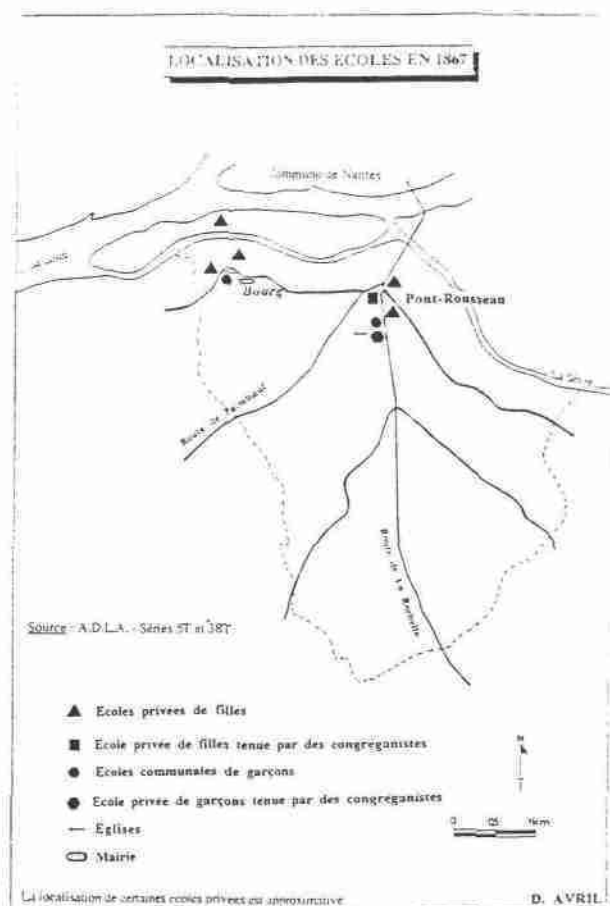
A - De la théorie...

En 1852, le conseil académique du département de la Loire-Inférieure édicta un règlement applicable à toutes les écoles publiques de son ressort. Il débutait ainsi : *"Le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation religieuse et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de leurs devoirs envers Dieu, envers leur patrie, envers les autres hommes et envers eux-mêmes..."*

Plus loin, ce même règlement prévoyait qu'un Christ devait être placé dans la classe, que les cours devaient toujours être précédés ou suivis d'une prière, et que le maître devait conduire les enfants aux offices les dimanches et jours de fêtes⁹.

B - ...à la pratique

Il semble que les instituteurs publics rezéens aient suivi ces recommandations et qu'ils aient eu une attitude conforme aux attentes du conseil académique. Ainsi, dans un rapport au ministère de l'instruction publique, l'inspecteur Mabilais écrit à propos des instituteurs de l'arrondissement de Nantes que c'était : *"...à peine si l'on [trouvait parmi eux] une seule exception à la*



⁹ A.D.L.A., 205 T1, Séance du 5 juin 1852.

*pratique du devoir religieux...*¹⁰. De même, sur les quatre classes que comptaient les deux écoles communales de Rezé, en 1867, une seule était dépourvue de crucifix¹¹. Quant à J. Albert, non seulement il assistait régulièrement aux offices religieux, mais il était en plus le secrétaire de la confrérie du Très Saint Sacrement qui regroupait les croyants les plus militants de la paroisse (il était d'ailleurs à ce titre chargé de recruter "*les petits jeunes gens*" qui portaient les oriflammes lors de la procession de la Fête-Dieu¹²).

Comme on a pu le constater, l'Ecole Publique n'a pas attendu, à Rezé, la III^{ème} République pour se développer et prospérer. Le conseil municipal ayant, sous la direction de J. Albert, en 1877, décidé la gratuité pour tous les enfants qui la fréquentaient, il restait, pour que l'Ecole Publique se rapproche du modèle que nous connaissons aujourd'hui, à entreprendre la laïcisation de son enseignement et à rendre les élèves plus assidus. Ce sera la tâche de Jules Ferry.

Dominique AVRIL

CHRONOLOGIE

1830 : Monarchie de Juillet

1833 : Loi Guizot

1835 : Première école publique de Rezé¹³

1848 : Seconde République

1849 : Ouverture d'une deuxième école publique

1852 ; Second Empire

1867 : En application de la loi Duruy, deux écoles privées de filles font fonction d'écoles communales

1870 : III^{ème} République

1877 : Gratuité pour tous les élèves fréquentant les écoles communales de Rezé

1881 - 1882 : Lois de Jules Ferry (laïcité, gratuité et obligation scolaire).

¹⁰ A.N., F/17 9327, rapport du 1^{er} mai 1856

¹¹ A.D.L.A. 44 T4

¹² Cure de Rezé, livre de la confrérie du Très Saint Sacrement, année 1865.

¹³ Si l'on ne tient pas compte de celle qui eut une existence éphémère sous la Révolution.

Canton de Bouaye

Paroisse de Neze en 1824

Y a-t-il un ou plusieurs instituteurs dans la paroisse? deux, l'un en trantemout, l'autre a' port-nouffleau.

Nom, prénoms, âge? a' trantemout, Louis Dorin né le 29 juillet 1789.

A-t-il un brevet de capacité? brevet le 26. janvier 1824.

S'ils sont plusieurs, quels sont ceux qui en ont? l'un et l'autre et lui de trantemout et a' port-nouffleau

Depuis quel tems exerce-t-il? m. Dorin depuis dix ans, a' trantemout.

Quel est le nombre de ses élèves? cinquante et un.

Quels sont ses principes religieux et monarchiques? amonition de bonne part. (il va dit-on à la messe) il peut avoir de ses pères jusqu'à présent.

Quelle est la considération dont il jouit dans la paroisse? on ne le s'ait joint et lui en trantemout

Y reçoit-il un traitement, et quel est-il? 0.

Quelle est la rétribution que lui paient ses élèves? ceux qui en ont, payent deux francs et les autres un franc par mois.



Observations.

M. Dorin a été marié pendant la révolution, il n'a pu me montrer l'acte de la bénédiction de son mariage.

A' port-nouffleau un âge

Emmanuel agraille âgé de vingt huit ans.

brevet l'an dernier.

exerce depuis deux ans.

quarante élèves.

ceux qui en ont payent deux francs et un franc ceux qui n'en ont pas: par mois.

je n'ai eu commentés deux fois à j'après (aux deux années).

ce jeune homme a fait ses études, il voulait embrasser l'état ecclésiastique. Il a été professeur au collège de querrende, du temps de m. maré.

il assiste aux offices le dimanche et se tient bien à l'église. on parait content de lui.

l'autre exerce jamais et ont garçons et filles. c'est principalement pour faire les

ces devoirs que j'ai sollicité encore l'autorisation de rendre la poste

pour instruire les jeunes personnes. il y a longtemps que je me suis au moins tenu

Document 5

Enquête de 1824 que l'évêque de Nantes avait remise à tous les curés de son diocèse. Nous avons retranscrit ici les réponses que fit le curé de Rezé.

- Deux, l'un à Trentemoult, l'autre à Pont-Rousseau.
- A Trentemoult : Louis Dorin, né le 29 juillet 1789.
- Breveté le 26 janvier 1824.
- L'un et l'autre, celui de Trentemoult et celui de Pont-Rousseau.
- M. Dorin depuis dix ans à Trentemoult.
- 51
- Ancien soldat de Bonaparte (il va dit-on à la messe. Il s'est confessé une fois depuis que je suis à Rezé) (six ans passés).
- On ne se plaint point de lui à Trentemoult.
- 0
- Ceux qui écrivent payent deux francs et les autres un franc par mois.
- M. Dorin a été marié pendant la révolution. Il n'a pas pu me montrer l'acte de bénédiction de son mariage.

A Pont-Rousseau en Rezé

- Emmanuel Agaisse âgé de 28 ans.
- Breveté l'an dernier.
- Exerce depuis 2 ans.
- Quarante écoliers.
- Ceux qui écrivent payent deux francs par mois et un franc ceux qui n'écrivent pas.
- Je l'ai vu communier deux fois à Pâques (aux deux années).
- Ce jeune homme a fait des études. Il voulait embrasser l'état ecclésiastique. Il a

été professeur au collège de Guérande du temps de M. Macé.

- Il assiste aux offices les dimanches et se tient bien à l'église. On paraît content de lui. D'autres exercent sans aveu (sans brevet) et ont garçons et filles. C'est principalement pour faire cesser ces désordres que j'ai sollicité et que je sollicite encore l'autorisation de Madame Laporte pour instruire les jeunes personnes. Il y a longtemps que je me plains au moins tout bas .

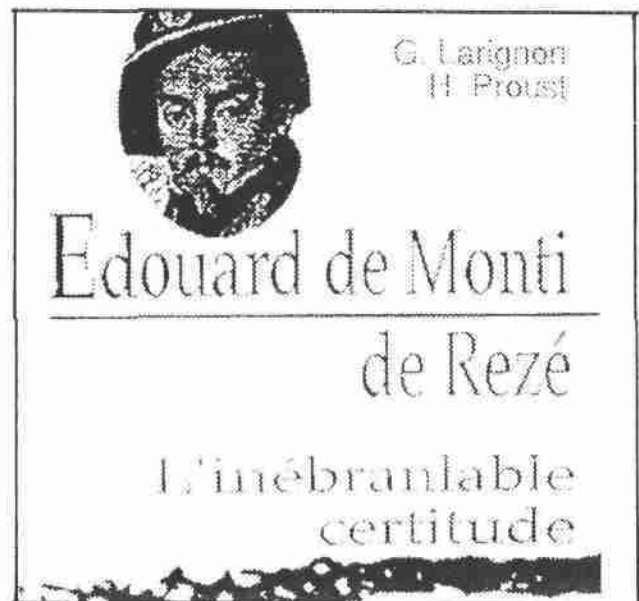
A propos d'une biographie

Aperçu de l'éducation des jeunes nobles au XIX^{ème} siècle

La vie d'une personne, son comportement, sa compréhension du monde et de ses semblables sont liés étroitement à l'éducation qu'elle a reçue. D'abord dans son milieu naturel : la famille, puis par les éducateurs que cette famille lui a choisis : précepteurs, maîtres, enfin les écoles où elle rencontre d'autres enfants et fait connaissance avec la société.

Par la vie d'Edouard de Monti, nous pouvons avoir un aperçu de ce que pouvait être l'éducation de jeunes nobles rezéens au XIX^{ème} siècle.

Dans la structure familiale telle qu'elle se présentait avant la Révolution, le fils aîné, héritier du titre, faisait fructifier le domaine, les cadets optaient pour une carrière dans l'armée ou choisissaient la vie ecclésiastique. Les filles étaient préparées à leurs devoirs d'épouses et de mères ou entraient en religion. Quand Edouard naît en 1808, sa famille applique encore ces règles. Il est le second enfant. Son père rêve d'abord de le faire entrer aux "Pages du Roi", service remis à l'honneur par la Restauration, mais les places sont peu nombreuses, réservées aux fils des Pairs... il est bon pour y entrer de



solliciter l'appui d'un député ou d'un ministre ! Edouard prépare donc son admission à l'"Ecole royale, spéciale, militaire de St Cyr" qui forme les officiers pour la cavalerie et l'infanterie.

Les candidats au concours d'entrée à St Cyr doivent avoir 16 ans au moins, 18 ans au plus ; les épreuves orales de français, latin, arithmétique, géométrie, géographie et dessin départagent les postulants. Le "Collège royal" de Nantes prépare à ce concours. "Lycée impérial" ¹ crée le 1^{er} avril 1808 dans l'ancien couvent des Ursulines, il est dès l'origine concurrencé par un "petit séminaire" qui accueille des enfants des familles

¹ Actuellement lycée Clemenceau.

aristocratiques souhaitant poursuivre des études jusqu'au baccalauréat, même s'ils ne se destinent pas à la prêtrise. Le lycée impérial, rebaptisé "collège royal" pendant la Restauration (1815-1848) "est agité de troubles de nature politique (entre élèves partisans de l'ancien ou du nouveau régime) ce qui achève de le discréditer aux yeux d'une grande partie des notables locaux" ².

Bien que le proviseur soit un ecclésiastique, que le personnel ait été sélectionné pour ses idées religieuses et monarchiques, il est peu probable que Joseph de Monti qui fait partie de la "bonne société catholique" y ait envoyé ses fils. Quoi qu'il en soit, Edouard de Monti entre à S^t Cyr en octobre 1825.

A S^t Cyr, l'année scolaire commence le 1^{er} octobre et se termine le 25 août (jour de la S^t Louis). Le programme, étalé sur deux années scolaires, comprend l'enseignement général : mathématiques, physique, histoire, géographie, dessin, belles lettres et une langue étrangère, et l'instruction militaire : tactique et administration militaire, la fortification, la topographie, des exercices de manœuvres d'infanterie, d'artillerie, des exercices physiques.

Le prix de la pension est de 1 500 F, et celui du trousseau 750 F. Edouard qui a choisi la cavalerie doit, de plus, acheter un cheval, l'équipement et l'harnachement.

Les études se terminent par un examen de sortie passé en présence de trois inspecteurs généraux. Chacun, selon son numéro de classement, est convoqué chez le général pour désigner l'Arme et le Corps dans lequel il désire servir ; puis le général remet à chacun une épée ou un sabre sur la lame duquel sont gravés ces mots : "Donné par le roi".



Marc de MONTI -petit fils d'Edouard-
en costume de S^t Cyrien
Le Lieutenant de Monti

Depuis 1823 l'école royale de cavalerie de Versailles a été transférée à Saumur. Le sous-lieutenant Monti va y faire un stage de deux ans. Le commandant maréchal de camp marquis Oudinot a réorganisé l'école afin d'obtenir une cavalerie légère, maniable et rapide. Un vaste terrain de manœuvres borde le bâtiment principal de l'école ; on y pratique le carrousel :

courses de têtes et de bagues avec la lance , l'épée ou le pistolet, figures variées (cercles, changements de mains, serpentins...), évolutions d'ensemble, simulacres de combats. Le bon écuyer doit connaître son cheval (définition des allures, aplomb, proportions), les soins à lui donner (pansage, ferrure...), reconnaître et soigner les maladies, les divers harnachements (selle à piquer, selle anglaise...).

² "Du sentiment de l'Histoire dans une ville d'eau Nantes" p. 205 à 218, conférence de Jean Guiffan.

Sorti troisième de sa promotion, Edouard de Monti s'apprête à entrer au 4^{ème} cuirassier de la Garde royale sous les ordres de son cousin Charles Athanase de Charette de la Contrie lorsqu'éclate la révolution de 1830.

Louis-Philippe a pris le pouvoir, le soulèvement de la Duchesse de Berry a échoué, Edouard a émigré, les plus jeunes enfants de Monti ont repris leurs études. En 1833 Alexandre, qui aime trop la chasse, a demandé à entrer "au collège" pour "résister aux distractions". Quel collège ? En 1830 un scandale (une affaire de mœurs...) a discrédité le collège royal, qui a perdu plus de la moitié de ses élèves ; le collège St Stanislas s'est ouvert en 1829, mais il ne va que jusqu'à la 4^{ème}, et c'est le collège des Couëts qui assure les grandes classes. Henri est au séminaire et Alfred se prépare à entrer à la pension Lambert. M. Foucaud, le précepteur, s'occupe des plus jeunes ; il a remplacé M. Le Corsier qui, il y a quelques années, s'en est allé prendre femme à Couëron. La cérémonie du contrat avait été attendrissante ! Le comte Joseph de Monti s'était senti très touché de ce que le futur époux eût tant insisté "pour qu'il lui servît de père". Après la signature, "son pauvre cœur partit". Ils pleuraient tous les deux en s'embrassant, et la comtesse par contre-coup en avait eu "la larme aux yeux".

Et les jeunes filles ? Elles pêchent le goujon, construisent des cabanes, élèvent des chiens, aident aux vendanges, et ont de temps en temps un professeur de dessin qui leur apprend à "ombrer à l'estompe"...

Les années passent, et les bouleversements politiques : seconde République, second Empire... 1871, Edouard de Monti doit pourvoir à l'éducation de ses propres enfants. Leur mère, Marguerite de Monti, leur a appris à lire et à compter, leur a raconté l'Histoire Sainte et, quand ils ont été assez grands pour ne plus manger à la cuisine, à bien se tenir à table avec les adultes, sans parler... Lorsqu'Henri a 5 ans, le comte pense à leur donner un précepteur ; il s'adresse à l'évêché de Poitiers où l'abbé Baudry propose un séminariste, Achille Ridouard, qui vient de terminer son cursus de théologie, et que l'on destine au professorat dans un établissement diocésain. Ce jeune homme, sérieux et timide, présente les plus sûres garanties sous le triple critère de la capacité, du caractère et de la tenue. Malgré cela, Monti opte pour une seconde solution : le collège. La question du précepteur se posera une seconde fois quand la comtesse de Monti ira passer des vacances à Pornic. Cette fois, Edouard de Monti s'adresse au curé de Rezé. Marguerite est embarrassée par le choix entre un séminariste (en soutane) ou un laïc. Les capacités du jeune homme sont-elles vraiment en fonction de son habit ? Le choix se porte sur l'abbé Cassart, un étudiant trentemousin qui sort du séminaire. C'est son premier poste dans une famille noble, et les trois employées de la comtesse font la grimace : "*Ah ben ! C'est amusant de servir un trentemousin qui n'est pas plus que nous !*" On loge donc l'abbé Cassart à Pornic chez le curé Jergaud, il prend ses repas au chalet, et la comtesse doit "*mettre les bécasses au pas*" et s'assurer

qu'elles ne le froissent ni ne l'incitent à demander son congé.

L'hiver, la famille de Monti habite l'hôtel de la rue Fénelon à Nantes, ce qui permet aux jeunes Henri et Robert de fréquenter le collège St Stanislas et de rentrer à la maison pour les repas. Du château de Rezé, le trajet est plus compliqué : *"Si M. Gariou permet qu'Henri sorte tous les soirs à 4h1/2, il faudrait que Victoire fasse tous les jours le voyage avec lui en omnibus et Joseph se trouverait à Pirmil avec la voiture. Le lendemain matin Joseph le reconduirait à l'omnibus à Pirmil, où il trouverait le grand Becigneul qui est très raisonnable et avec lequel il pourrait faire seul le voyage en omnibus jusqu'au pont de la Poissonnerie et de là à pied jusqu'au collège."* Quand il sont plus grands, Edouard de Monti envisage de mettre ses fils au collège comme pensionnaires : il a conscience des changements importants survenus dans la société française. La fortune des Monti n'est plus suffisante pour les faire vivre comme au temps de l'ancien régime, *"il faut que nos enfants se mettent à même d'avoir une carrière et que pour cela nous ne craignons pas de les faire travailler... Quand je regarde autour de nous, en avant en arrière je ne vois que des familles ayant mis, mettant ou devant mettre leurs enfants au collège : les Blacas, les Gontaut, les Biron, les Dumas, les princes d'Orléans etc... tous ont été élevés au*

collège" ³. De plus la vie de collège lui semble nécessaire à la formation du caractère. N'a-t-il pas subi lui-même les célèbres "bahutages" de St Cyr !

Le 15 mars 1850, au nom de la "liberté de l'enseignement" réclamée par le clergé, et poussée par le "parti de l'ordre" qui souhaite retirer l'instruction des mains des instituteurs laïcs jugés trop démocrates, l'Assemblée a voté la "loi Falloux". Dans l'enseignement secondaire, l'ouverture d'un collège est permise à quiconque est âgé de 25 ans et titulaire du baccalauréat ; ces titres ne sont pas requis des professeurs, mais seulement du directeur. Dans chaque département l'enseignement est placé sous le contrôle d'un Conseil Académique où prennent place, à côté des autorités universitaires, le préfet et l'évêque. *"La loi avait pour but de donner à l'Eglise la haute main sur l'enseignement public et privé... La loi Falloux est un des événements les plus importants de l'histoire de la France contemporaine [...] la jeunesse française se trouva partagée dès lors en deux enseignements rivaux"* ⁴

Les collèges tenus par les jésuites se sont multipliés. M. de Bouillé a mis son fils unique à Vannes, ainsi que La Basselière, député de la Vendée. L'école des Jésuites la plus réputée est celle de Paris, située rue des Postes ⁵, elle est appelée Ecole préparatoire Ste Geneviève. Robert de Monti y fait sa rentrée le 10 octobre 1876, Il y retrouve dans

³ Lettre d'Edouard de Monti à sa femme.

⁴ Livre d'histoire MALET-ISAAC classe de 1^{ère} édition 1950.

⁵ Actuellement rue de Lhomond

la cour et au parloir une dizaine de ses connaissances. Son lit est situé au second étage, le dortoir donne d'un côté sur la cour d'entrée, de l'autre sur la petite cour plantée d'arbres sur laquelle on se promène en rond les jours de visite. Le plafond est un peu bas, la case de Robert assez sombre, *"mais comme on ne va au dortoir que pour se coucher et se lever, les becs de gaz éclaireront suffisamment. L'avantage est qu'elle n'a aucun courant d'air, Robert y aura chaud"*⁶. Dans la salle d'étude, son pupitre est bien placé, loin de la porte, des fenêtres et du poêle. Le père Argand assure que son voisin, La Laurency, est un excellent élève... Le jeune Robert a droit à une visite au parloir le jeudi. Les élèves sortent ensuite en groupe en promenade à partir de 2 heures. Une demi-journée par mois leur est accordée pour se rendre dans leur famille.

Henri qui, au bout de deux années de préparation à S^{te} Geneviève a échoué au concours d'entrée à S^t Cyr, tentera à nouveau sa chance en travaillant à la maison : un professeur de mathématiques lui donnera une heure de cours, cinq jours par semaine, à raison de 6 francs par leçon. Il aura également un professeur de littérature (2 heures par semaine), un d'allemand et un de dessin. Henri est inscrit en droit : au cas où il échouerait au concours de l'Ecole militaire, il pourrait ainsi obtenir un sursis d'incorporation dans l'armée.

L'exemple de l'éducation donnée aux enfants dans la famille de Monti nous donne une idée de l'évolution des esprits et de

l'enseignement au cours du XIX^{ème} siècle, enseignement, précisons bien, réservé aux garçons d'une classe privilégiée par la fortune et le rang social.

G. LARIGNON H. PROUST

⁶ Lettre d'Edouard de Monti à sa femme.

Trentemoult-village

Dans le bulletin n° 15 des Amis de Rezé, au cours de notre visite de Trentemoult, nous nous sommes longuement arrêtés sur les pontons, et avons profité de cet arrêt pour décrire le va-et-vient de nos célèbres Roquios auxquels les trentemousins étaient fortement attachés.

Nous continuerons notre flânerie le long du quai et de ses environs de tout temps vivants et animés, il n'y a pour nous en convaincre qu'à consulter cartes postales, photos et autres documents, et, bien sûr, les souvenirs personnels de chacun.

Cette animation, nous la devons surtout à la variété des aspects du fleuve "Loire": tout ce qui l'entoure et tous les

mouvements qu'elle génère attirent le badaud, mais aussi l'amoureux de l'eau et des voyages.

A partir du débarcadère, nous dirigeant vers l'aval, une longue promenade nous est offerte jusqu'aux dunes de Cheviré. Pour la petite histoire, vers 1835, les berges du fleuve furent empierrées: une digue fut aménagée d'un planchon pour faciliter la promenade des belles élégantes. Détruite depuis, les férus d'histoire locale pourront la découvrir au Musée des Salorges à Nantes, château des Ducs. Une maquette imposante représente le port à la fin du siècle dernier.

A partir de notre point de départ, remontant vers l'amont, nous atteignons rapidement une petite anse du fleuve: "*le trou*





La Pêche à l'aloise



à *Lisette*". L'origine de cette dénomination ne semble pas bien définie. Cet autre lieu typique est couvert de roseaux côté rivière. Lieu de mouillage des bateaux de pêche et autres embarcations, abri pour les pontons et Roquios à la débâcle des glaces. Sa cale est appréciée pour le carénage des bateaux. Côté quai, c'est aussi un lieu de rencontre local. Les blagueurs se soucient peu de l'inconfort

des rembarde qui servent de siège. De ce point "stratégique", on découvre le magnifique plan d'eau formé par la rencontre des deux bras de Loire, avec en toile de fond le pont-transbordeur et les clochers de la ville. Les navires viennent éviter à cet endroit ; pour les plus imposants, c'est toujours un spectacle impressionnant.

Quelques pas encore, et nous



arrivons à "Beau Rivage", la plage des nantais. Transformées à plusieurs reprises, les rives du fleuve ont perdu bien de leur attrait, en particulier à cet endroit. Qui ne se souvient de l'animation des dimanches d'été ? Beaucoup de monde, sous ces ombrages ; on a plaisir à pique-niquer, on profite de la plage, du bar, et de sa petite piste de danse, de la baignade sous la surveillance d'un maître-nageur ; le soir, en reprenant la vedette, on est content de sa journée.

Pour d'autres, le plaisir est ailleurs, pus ou moins bien équipé, le pêcheur à la ligne, tout le long du quai, taquine le gardon, la carpe, la brême etc. Les gamins n'ont pas intérêt à faire trop de bruit.

La pêche professionnelle locale a aussi son importance : le saumon très recherché, la lamproie que l'on prépare à la bordelaise, l'alose dont la pêche au filet tournant a son côté spectaculaire, les civelles aujourd'hui si rares que l'on voyait débarquées par pleins sacs de jute.

Les trentemousins sont des gens actifs, les métiers à vocation maritime sont encore bien présents : marins du large, des Ponts et Chaussées, de la pêche, charpentiers de marine et autres de la construction navale. On construit à Nantes à cette époque les contre-torpilleurs les plus rapides du monde.

Pendant la période d'entre deux guerres, époque tranquille au niveau local, vivant au rythme des saisons et des rencontres familiales, très attaché à la vie traditionnelle, on se sent plus trentemousin

que rézien. Les crues assez fréquentes ne provoquent pas de gros dégâts, le Seil gelé l'hiver, la brume et la sirène des bateaux, les régates à la belle saison, tout cela fait partie du folklore.

Autre époque, autres souvenirs. Malgré l'incrédulité générale, la guerre est arrivée. Premières images marquantes : l'hiver 1939/1940 est sibérien, plusieurs navires sont pris par les glaces, dont un trooper anglais face à l'île Sainte Anne.

L'occupation... premières alertes aériennes impressionnantes, surtout la nuit. Nous nous habituons sans bien nous rendre compte. Petit exemple : par une belle matinée de l'hiver 1942/1943, beau temps clair, nous rentrons "peinardement" de l'école. Alerte !!! Nous sommes sur la route de Norkiouse, la D.C.A. est à 50 mètres et se met à tirer, quelques flocons blancs dans le ciel, un avion d'observation sans doute ; nous avons à peine forcé le pas que tout est terminé.

La Krieg Marine est là qui occupe les lieux. Le quai nous attire : mouvements des navires dans le port, vedettes rapides, entraînement des marins à la manœuvre des pavillons en liaison avec un poste de sémaphore situé à la pointe du quai des Antilles. Nous sommes surpris par la vivacité des marins allemands qui se déplacent sur le plat-bord des vedettes, rubans des bonnets et pantalons flottant au vent.

Nous regardons la mise en place des filets anti-torpilles autour des navires à quai ; un petit hydravion appartenant à l'armement du navire-corsaire amarré quai Saint-Louis

effectue des manœuvres de décollage et d'amerrissage sur la Loire.

Les marins allemands traversent le fleuve en dinghy pour se baigner et se prélasser à Beau Rivage ; la Luftwaffe est également présente, venant de Château-Bougon. Rien de tout cela ne doit échapper à l'oeil de la Résistance, mais nous ne le savions pas;

Tout bascule les 16 et 23 septembre 1943, journées tragiques pour les nantais. La Krieg Marine, cible principale déjà bien atteinte, subit des dommages, mais à quel prix pour Nantes et ses habitants ! Par une chance inouïe, malgré sa situation géographique très défavorable et l'imprécision des bombardements, le village de Trentemoult fut complètement épargné. Ce ne fut malheureusement pas le cas pour le bourg de

Rezé.

Il faut cependant partir, nous devenons des "réfugiés". D'autres événements attendent chacun d'entre nous jusqu'à la Libération, le mois de septembre est toujours présent, nous avons gagné la peur ! A l'occasion du 50^{ème} anniversaire, la presse locale a longuement commenté cette période tragique. Un petit document humoristique rappelant cette période j'espère ne choquera personne : "La marche de la D.P." (Défense passive) que nous reproduisons ici.

Le retour tant attendu, fin 1944, tout n'est pas terminé : il fait froid dans les maisons, tickets, rationnement, les temps sont durs pour tout le monde. Trentemoult n'a pas changé, la Loire est encombrée d'épaves.

Pour libérer le chenal au plus vite, les coques brisées sont déplacées vers Beau



Le trou à Lisette

Cette Chanson est vendue au profit de la Caisse d'Entr'aide de la D. P.



PAROLES ET MUSIQUE DE MARCEL GUIHARD

La Marche de la Défense Passive

Paroles et Musique de Marcel GUIHARD

A mes camarades tombés dans l'accomplissement de leur devoir.

M. G.

mf. Dans la claire nuit où luisent des
cas - ques, que sont ces sol - dats ou bien ces pom - piers?
A leurs ceintu - rons pend la boîte à masque. Ils ont un bis -
-sard, des bottes aux pieds *un poco rit.* Que sont ces sol - dats
ou bien ces pompiers? *f.* **3° REFRAIN** Voi - ci les secou ris - tes, les
braves i - lo - tiers, les au - to - mo - bi - lis - tes, Vi -
vent les brancar - diers! Cette ar me pa ci - fi - que aux
vê - te - ments ra - pés Est vrai ment *magni - fique* C'est
héroi - que (3°)
la D. P. — **DE**

En vente en gros : DÉFENSE PASSIVE, 9, Rue de la Commune, NANTES

Rivage et Trentemoult. De loin, nous observons le travail des scaphandriers, hommes d'un autre monde qui apparaissent et disparaissent dans l'eau boueuse. On peut leur rendre hommage, ils ont accompli un travail formidable dans des conditions très dangereuses. Le livre documentaire "Les Pieds Lourds" décrit dans le détail tout ce qu'ils ont accompli... Sur le fleuve, les dragues à godets travaillent nuit et jour, la Navale repart avec les marteaux riveurs et masses de dressage, les insomniaques sont gâtés.

La vie reprend le dessus : en 1946 a lieu le tournage du film "Le bateau à soupe" d'après le roman de Gilbert DUPE. Le site de Beau Rivage est censé représenter l'île Mabon, aujourd'hui disparue. Les pêcheurs de Loire sont mis à contribution avec leur "plate" pour transporter une noce en costume d'époque. L'acteur vedette est Charles Vanel qui bénéficie d'une très grande popularité. Malgré la cohue, il fume stoïquement sa pipe entre chaque prise de vue. Chacun veut au moins l'apercevoir avant de quitter les lieux.

La mi-carême repart à Nantes ; le char de Trentemoult ainsi que le groupe costumé qui l'accompagne participent au défilé et obtiennent toujours beaucoup de succès. De 1946 à 1950 à Trentemoult et de 1950 à 1960 à Nantes avec le défilé de la mi-carême nantaise, grâce au travail de M^r SOULAS et de son équipe la tradition fut assurée. Les colonnes de l'Ami de Rezé sont ouvertes à qui voudra raconter cette épopée.

Le trou à Lisette est creusé et aménagé en port de plaisance, il sera

inauguré en 1960 ; malgré un envasement chronique, ses pontons sont bien occupés, il ne manque pas d'utilisateurs et donne du mouvement au quai.

Un monument à la mémoire des marins de Rezé disparus en mer fut inauguré dans les années cinquante. Le chiffre est impressionnant : cent trente marins morts au loin de 1849 à 1947, ce qui n'a pas empêché la tradition maritime de se perpétuer.

Les Roquios disparaissent en 1958 pour faire place aux bus. Il faut s'adapter, le quai est transformé en parking, difficile de faire autrement mais quel dommage pour le point de vue.

Le tournage du film "La Reine Blanche" déjà évoqué apportera une certaine animation et fera connaître Trentemoult à bien des gens de la région. Il aura aussi l'avantage de provoquer un renouveau dans l'aménagement du quai : la mise en place de rembarde à l'ancienne, la rénovation et la décoration de certaines façades ; tous ces changements ont été très appréciés.

Trentemoult reste vivant et pittoresque, les nantais ont retrouvé le chemin des bords de Loire.

P. ROUAUD

Un tour au Moyen-Age

La toponymie, je l'ai déjà écrit, est une chose difficile à appréhender. Elle est source de multiples erreurs et, pour cette raison, elle a été peu traitée par les historiens, et est donc largement en friche.

Le travail de recherche et de réflexion mené à Rezé depuis des années commence à porter ses fruits. En plus des lieux-dits cadastrés au siècle dernier, un grand nombre de noms oubliés a été exhumé des archives. Le plus ancien est *Reddesail* qui n'a plus été cité après le 13^{ème} siècle. Plusieurs, cités au 15^{ème} siècle, disparaissent par la suite, tels *le Crenis*, *la Croix-Mahé* etc. L'intérêt est énorme, comme l'exemple de *Ragon* le montre. Le vieux cadastre joint à ce lieu deux micro-toponymes, *la Folie* et *le Mortier-Rochu*. Les archives livrent en plus *le Grand-Rochu*, *le Mortier-Imbert*, *le Morny*, *la Noë-Rousse*, *la Barre du Bois* et *la Cour du Bois*. On triple les possibilités de compréhension de ce qu'était le site.

Des années durant, j'ai avancé des hypothèses, mais, tant que je n'avais pas saisi l'ensemble et le lien étroit qui unit les toponymes entre eux, le risque d'erreur demeurait fort. *La Grand-Haie* est un château seigneurial, mais ce n'est pas celui de la Vicomté, *La Balinière* et ses "rochers" n'est pas un alignement mégalithique, *la Bataillerie* n'est pas un champ de bataille mais un

ouvrage défensif. Tout ceci ne s'est imposé que par la compréhension du système, car système il y a. J'en donne un élément.

Le château de Rezé était en situation de protection de *Pont-Rousseau (la Salle)*, qui était enfermé entre des murs ou de fortes palissades, plus probablement des murs. Outre l'accès au château, le faubourg présentait trois portes. En direction de Pirmil se trouvait *la Barre-Bruny*, devenue *la Barbonnerie*. En direction du Poitou se trouvait le *Puy-Baron*, soit "le tertre de la petite barre", dite encore *la Bastille*. En direction du Pays de Retz étaient *les Redonnières*, soit "les rotondes", devenues *l'Erdronnière*. On y trouvait *le Portal*.

Après quelques centaines de mètres, se voyait une nouvelle ligne de défense. Elle partait du *Chêne-Gala*, ce qui signifie le "château gaillard", autrement dit le "quartier vaillant", siège de la seigneurie des *Pelouailles (les Pelouées)*. Un double retranchement (parfois triple) gagnait le château de la *Grand-Haie*. On peut le nommer *la Valière* (nom dérivé du "vallum" latin), le temps en a fait *la Volière*. De la *Grand-Haie*, cette ligne gagnait le château du *Pesle (ou du Perte)* en rive du Seil, à l'ouest du *Port-au-blé* vers le *Clos-Magdeleneau*. Cette partie de la ligne de défense peut être dite *la Balinière*, nom dérivé du mot "bail", l'enceinte (cf *la Roche-Ballue*). De l'autre côté du Seil, la

ligne se poursuivait jusqu'à un fort situé en bord de Loire, dit *la Bourdonnière*. On peut nommer cette fraction *la Platière* (du verbe "plater" qui signifie fortifier).

Je n'évoquerai ici que les noms connus.

Les *Pelouailles* (ceci est vérifiable) sont les *Pele-ouailles*, selon moi une image se rapportant aux palissades aux pieux aiguisés et de ce fait ressemblant aux instruments servant à peler les moutons. On trouve de multiples images de ce genre. *Le Chêne-Gala* était *le Chêne-Gallais*. Le chêne est ici symbole de force, comme dans tous les cas rencontrés à Rezé et à Vertou. Hêtre (fau), frêne, tilleul, houx, buis, etc sont, selon mes conclusions, à considérer comme des éléments d'un langage particulier à la toponymie. Même les animaux sont mis à contribution comme supports d'une réalité souvent bien éloignée d'eux-mêmes. Le mot "gallais" est à rapprocher de la racine celtique "galia", qui donne "gaillard".

En nous éloignant de la *Motte* à *Pelouailles*, nous gagnons *le Petit Choisy*, lieu nommé *le Chosy* dans certaines pièces. On y reconnaît le verbe "chosir" -choisir- qui signifie regarder distinctement. C'est là le lien entre le château de *Pelouailles* et *la Valière*. Il s'agit vraisemblablement d'une tour de guet. Dans *la Valière*, outre ce nom (déformé), on trouve *la Sermonière* et *les Rédellières*, qui ont laissé leur nom à des rues. *La Sermonière* est à mettre en relation avec *la Salmonière* à Vertou. Ce dernier lieu est une maison noble ayant encore des douves. Le lieu est indiqué

la Sermonière au vieux cadastre de Vertou. A Rezé, on trouve parfois *la Salmonière*. Au Moyen-Age, le "sermonier" est un prêcheur. Une image de chaire à prêcher n'est pas à exclure pour une tour. Je rappelle, au passage, combien on est friand de ce langage au Moyen-Age comme l'atteste *le Fougant de Mer* à Bouguenais, c'est-à-dire "le mât qui résiste aux vents de mer, aux tempêtes", ceci pour une probable haute tour en bois.

Les Redellières est un toponyme sans ambiguïté. Il peut se traduire par "les plesses" ou "le plessis". Il s'agit de claies verticales faites de branches entrelacées.

La Galotière est le village fortifié. Les formes anciennes sont *la Galiotière* ou *la Gaillotière*. *L'Ertaudière*, à côté, fut *la Rote-Gaillard*, soit "le plessis du gaillard". On retrouve la racine "galia". Je ne m'étendrai pas sur *la Grand-Haie* où toute une micro-toponymie est venue compléter celle du vieux cadastre. Un mot cependant pour *le Pinier*. Aujourd'hui on appelle ainsi le pin parasol, du moins dans notre région, mais la toponymie relève de l'ancien français, et il y a là un faux ami. Il faut y voir "la motte" d'après le mot "pine", la pointe, la hauteur (pene, pinon). Le village de *la Grand-Haie* était coincé entre deux forteresses, celle du même nom, et *les Rochers* (ou *le Rocher-Guarin*), lieu qui relevait des Templiers (puis des Hospitaliers). *Les Rochers* sont ici des fortins.

La Grande-Carterie est le grand quartier militaire, à l'arrière de la ligne de défense, lieu de concentration. On peut y

repérer, ceci pour l'illustration, *l'Auge du Chêne*, soit "la motte du fort".

Pour revenir aux seuls noms aujourd'hui connus, nous redescendons en direction du Seil. Nous rencontrons le Léard, qui est une écriture fautive pour *l'Héard*, c'est-à-dire "la petite haie".

Le château du *Pesle* présentait encore des ruines au 17^{ème} siècle. C'est de lui que parle Dubuisson-Aubenay en 1636.

Dans *l'Île des Chevaliers*, la *Platière* est un nom connu. Ce n'est plus le cas pour *la Bourdonnière*, mais *les Brèches* sont là pour nous rappeler qu'il y eut ici un fort. *La Bourdonnière* est un toponyme attesté trois fois à Rezé. Le nom peut être traduit par "la maison des chevaliers", le mot "bourdonnier" s'appliquant aux porteurs de "bourdon" (lances courtes servant aux tournois). La seconde *Bourdonnière* concerne le château de *la Grand-Haie*, la troisième concerne le château des *Pallets*, au bourg.

Voici donc le tracé, très résumé, d'une ligne de défense. Sur celle-ci venaient se greffer plusieurs réseaux. La Sèvre était bordée en haut de côteaux par l'un d'eux. Un second va de *la Valière* vers *l'Ouche-Dinier*, *le Jaunay*, etc. Le village de *la Blordière* a sa propre enceinte. Le troisième réseau part de *la Grand-Haie* vers l'actuel carrefour des *Trois-Moulins* et va rejoindre le précédent. Un quatrième part des *Rochers* vers *la Petite-Lande*, *la Galarnière*, *la Sansonnière*. Un cinquième suit la route de *Pont-Rousseau* au bourg, un sixième suit le Seil.

Je ne peux pas ici donner mes arguments. Chaque cas demande une explication. Selon moi, la grande majorité des villages ont des noms relevant de la toponymie militaire. C'est également vrai pour Vertou et les Sorinières.

A Rezé sont dans ce cas : *Pont-Rousseau*, *le Chêne-Gala*, *la Morinière*, *le Jaunais*, *l'Ouche-Dinier*, *la Blordière*, *la Galotière*, *le Pinier*, *la Grand-Haie*, *la Balinière*, *l'Île des Chevaliers*, *Nortieuse*, *la Bourderie*, *Mauperthuis*, *la Trocardière*, *la Jaguère*, *la Sansonnière*, *la Classerie*, *la Houssais*, *le Praud*, *Ragon*, *la Mirette*, *la Robinière*, *le Châtelier*, *les Carterons*, *la Coran*, *l'Aufrère*, etc.

Ce dernier nom est purement seigneurial, mais on ne peut le disjoindre au Moyen-Age.

Nous aurons l'occasion de revenir sur quelques cas particuliers.

Michel KERVAREC

Histoire d'une association rezéenne : A.M.A.E.R.

Parmi les écoles publiques de Rezé, l'une des plus anciennes était l'école publique de garçons, située dans le bourg de Rezé. Elle a disparu en laissant sa place à la mairie actuelle.

En 1929, l'école des garçons accueillait tous les galopins des environs, du bourg, du Grand-Clos, de Trentemoult, de la Haute et Basse-Ile...

Pour venir à l'école, l'été, la blouse sur le dos ; l'hiver la pèlerine qui permettait de garder les mains bien à l'abri, en tous temps, le cartable bien arrimé sur les épaules. Les plus éloignés restaient le midi à l'école.

Que de frais pour certains parents, surtout lorsque les galoches ne résistaient pas à une bonne partie sur le Seil gelé !

C'est alors que deux enseignants eurent l'idée de créer une coopérative scolaire dans le but d'aider les familles les plus nécessiteuses . Ils avaient de l'audace et le cœur généreux ! Le 31 mars 1931, M^{rs} Vittel et Mesnil organisèrent la première kermesse dans les prés des Roquios. Hélas, M^r Mesnil disparut dans le naufrage du Saint Philibert le 14 juin 1931.

En 1936 fut créée l'Amicale Mixte des Anciens Elèves et amis de l'école publique de Rezé. Cette association qui regroupait la coopérative des écoles publiques de Rezé et toutes les œuvres laïques de bienfaisance avait son siège à l'école publique de garçons place de la Mairie. Les ressources de la société étaient composées comme suit :

- des cotisations des pupilles fixées à 0.50F/mois
- des cotisations des membres actifs fixées à 1F/mois
- des subventions, dons ou legs
- du produit de loteries autorisées
- du revenu des fêtes.

Les fonds de l'association étaient utilisés pour les œuvres de bienfaisance (cantine, garderie, bibliothèque, les blouses, les galoches ou même vente du petit matériel scolaire). Comme ces ressources étaient insuffisantes, l'amicale ramassait, séchait et vendait également les fleurs des tilleuls qui poussaient dans la cour de l'école. Elle organisait aussi des spectacles : les répétitions, la création des décors et le spectacle avaient lieu dans l'école.

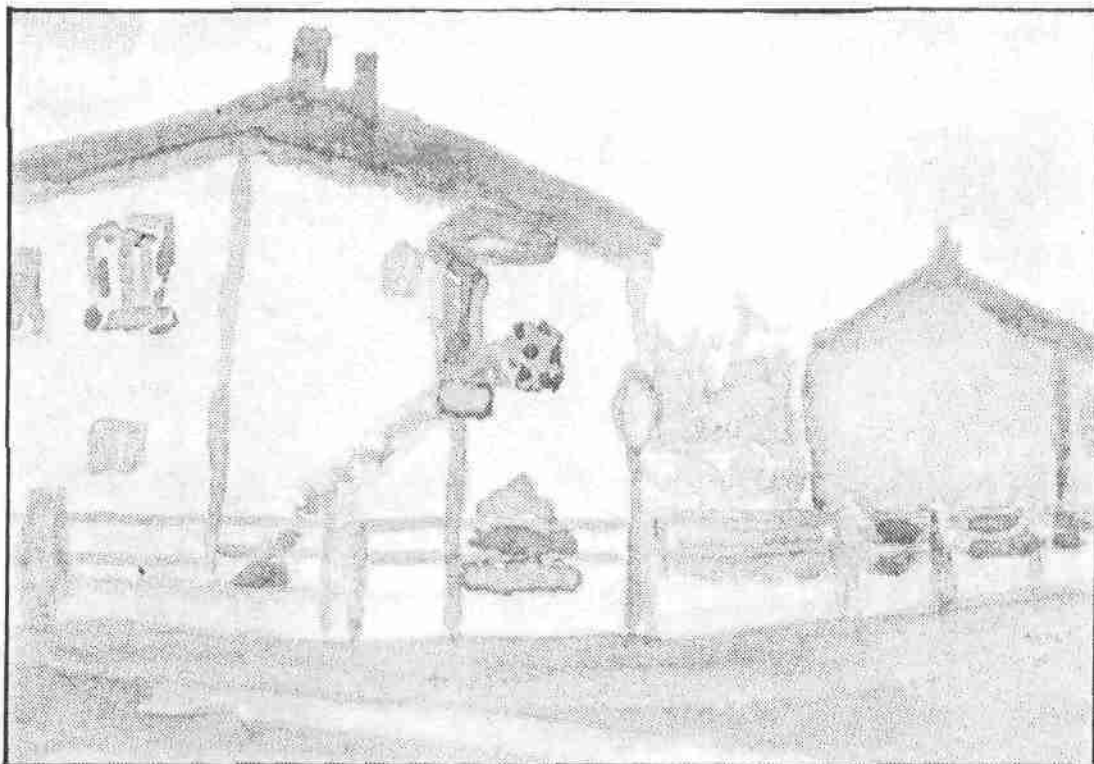
A la fin de l'année scolaire se déroulait la kermesse du Roquio, toujours dans les prés du même nom.

En 1966, l'amicale changera de nom et deviendra l'Amicale Laïque Rezé Centre.

Les besoins ont changé. La municipalité a pris à sa charge les restaurants scolaires, les bibliothèques. Elle aide les familles dans le besoin... et les tilleuls ont disparu !

Maintenant les aides de l'amicale vont aux classes transplantées et à celles qui participent à l'U.S.E.P.. Les spectacles continuent ainsi que la kermesse et, si les enfants ne glissent plus en galoches sur le Seil gelé, ils continuent cependant à user leurs chaussures en jouant au sein de l'amicale, qui au basket, qui à la danse ou aux fléchettes.

E. RIVALLAND



Rue des Arts.

Dessin de Delphine Sorel - Seconde X.

DICTIONNAIRE DES RUES DE REZÉ

DICTIONNAIRE DES RUES DE REZE (suite)

POYAUX ou POUILLOTS ?

A propos de la rue des *Poyaux*, voici une anecdote assez significative de l'évolution des noms des rues :

M^r et M^{me} HEISSAT se sont installés à Rezé en 1938 ; ils ont acheté, pour faire construire, une parcelle cadastrale donnant sur le chemin vicinal des *Poyaux*. Louis HEISSAT, alors âgé de 7/8 ans, fut chargé par ses parents, analphabètes, d'orthographe pour répondre au courrier ce chemin des *Pouillots*. Le pouillot, c'est un petit oiseau semblable à la fauvette. Ce chemin menait au "bois des pouillots" (encore visible aujourd'hui, au-delà du périphérique). Fort de ses connaissances orthographiques récentes, habitué à la prononciation locale qui lit le son "ill" en "y", marqué par une belle leçon de l'instituteur de l'école de Ragon sur les tuyaux et les boyaux, il transforma le pouillot en poyau, et c'est ainsi que ces oiseaux se volatilisèrent !

Faut il redonner le nom original de pouillot à ce chemin devenu rue aujourd'hui ? Je n'entrerai pas dans le débat, me permettant de le proposer.

A propos des *Tillas*, de plus en plus le sens de "*tilleul*" semble être le bon, car c'est une façon locale de prononcer **ce mot** ; on rejoint ainsi le parler patoisant du sud-Loire.

C'est donc la première assertion du dictionnaire qui serait la bonne.

Pour le chemin des *Rétas*, il faudrait donc s'orienter vers le patois local (nord Vendée).

A noter qu'il reste encore quelques exemplaires du "DICTIONNAIRE DES RUES DE REZE" en vente au lycée Jean Perrin, 9 place Jean Perrin 44400 Rezé (coût 30 F sur place, ou 50 F par envoi postal).

F. PERDRIAL

Histoire des Municipalités de Rezé

VII - Municipalités laïques

La République bourgeoise est maintenant installée. Malgré les restrictions, l'existence des libertés publiques et de la démocratie politique constituent un fait historique d'une grande portée, quelles que soient les limites de droit et de fait que l'on peut constater. Depuis les élections de 1889, les opportunistes gouvernent avec l'aide des radicaux modérés. Mais le scandale de Panama vient interrompre leur règne.

Une nouvelle génération de "républicains" de gouvernement apparaît. Ils qualifient leur programme de "progressiste", ce qui signifie alors seulement que l'on doit adopter des réformes d'une façon progressive, c'est-à-dire avec une sage lenteur. Le mot "progressiste" deviendra ainsi, peu à peu, l'équivalent du terme "opportuniste" ¹. Ces nouveaux "progressistes" deviennent la majorité de l'Assemblée en 1893.

Symptôme du malaise social et politique, les attentats anarchistes se multiplient alors. En 1894, le président de la République, Sadi Carnot, est assassiné. De nouvelles lois que les socialistes qualifient de

"scélérates" sont votées dans ce climat, frappant de peines sévères toutes les publications convaincues de provocation au vol, au meurtre et à l'incendie -même non suivies d'effet- et de provocation de militaires à la désobéissance.

La division entre modérés et radicaux s'accroît, et, bientôt, les socialistes disputent aux radicaux la situation de monopole qui était la leur à l'extrême-gauche dans les années 80. A partir des élections de 1898, l'influence du radicalisme devient prépondérante dans les conseils de gouvernement, tandis que l'Affaire Dreyfus range d'un même côté antimilitaristes et anticléricaux, de l'autre, royalistes et nationalistes soutiennent le Clergé qui, en grande partie, est antidreyfusard. C'est donc un Parti Radical structuré et vivement anticlérical qui accède au pouvoir en 1902 et met en œuvre une politique laïque sévère pour les congrégations religieuses. Une loi de 1904 interdit tout enseignement aux membres des congrégations même autorisées par la loi sur les associations de 1901. Enfin, en décembre 1905, est votée la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

¹ Voir précédent article, dans l'Ami de Rezé n° 17

Le ministère radical Combes s'appuie sur la "délégation des gauches", délégation parlementaire unifiant tous les groupes républicains y compris les socialistes. La discipline de cette majorité est fortement critiquée par ses adversaires qui comparent ses procédés à ceux du Second Empire. Une circulaire de Combes aux préfets (20 juin 1902) ne dit-elle pas : *"fonctionnaires publics et délégués du gouvernement, les préfets ont pour principal devoir de veiller à ce que les faveurs dont la République dispose ne soient accordées qu'à des personnages et des corps sincèrement dévoués au régime"*.

Relayé par les divers comités républicains locaux qu'animent les loges maçonniques, le Parti Radical devient consubstantiel à la République.

Cette période souvent appelée la "Belle Epoque" est également celle d'un essor du syndicalisme et du mouvement ouvrier. Le massacre de Fourmies (1891) et la répression exercée par le pouvoir au nom du maintien de l'"ordre social" choquent l'opinion publique. D'importantes luttes sociales se développeront. La durée du travail est encore longue même si une loi de 1900 la limite à 11 heures, et les syndicalistes ne croient pas à la conquête du pouvoir par des moyens légaux.

A partir de 1906, alors que Clemenceau est au pouvoir, la vie politique est dominée par les problèmes sociaux. De nouveau, les mouvements revendicatifs sont violemment réprimés.

Mars 1890 - Mai 1896

GRIGNON DUMOULIN Georges (1845-1904)

"En me choisissant [...] vous avez voulu témoigner de votre ferme attachement au régime qui a rendu à la France toute sa grandeur et affirmer sur mon nom votre esprit de concorde et vos sentiments républicains..."
Ainsi s'exprime G. Grignon Dumoulin devant le conseil municipal qui vient de l'élire maire, le 30 mars 1890, après une élection partielle ayant pourvu à trois sièges de conseillers municipaux devenus vacants depuis l'élection municipale de 1888. Pourtant cet esprit de concorde ne semble pas animer tout le conseil ! Trois jours après l'élection partielle, le 19 février, Grignon Dumoulin avait démissionné puis repris sa démission comme six autres conseillers trentemousins *"en raison des divisions au sein du conseil municipal"*.

C'est le 1^{er} janvier 1845 qu'était né, au domicile nantais de son père Achille, l'un des chefs de file locaux de l'opposition républicaine au régime de Louis-Philippe, Georges Grignon Dumoulin. Négociant comme son père (la famille avait installé une droguerie en gros rue de Strasbourg), il hérita à sa mort en 1864 de la belle propriété, le Castel de la Tour, qu'il avait fait construire au bourg de Rezé. Quelques années plus tard, Georges Grignon Dumoulin devait épouser Nathalie, la sœur cadette de Charles Baihaut, homme politique républicain, futur député et ministre. Elu comme nous l'avons vu au conseil municipal de Rezé en 1888 (son beau-frère étant alors devenu ministre des travaux publics), c'est donc un notable républicain connu que les rezéens portent au fauteuil de

premier magistrat deux ans plus tard alors que frappe une épidémie d'"influenza" dans notre région.

Rezé, à l'instar de Chantenay et de Doulon, confirme ainsi son appartenance au camp républicain, tandis qu'à Nantes le sénateur-maire Guibourg, réactionnaire, reçoit dans ses salons l'aristocratie locale : ainsi "Le Phare" nous apprend-il que M. le Comte Henri de Monti de Rezé figure parmi les organisateurs du bal de bienfaisance donné par le sénateur-maire.

La municipalité Grignon Dumoulin affirme très vite ses sentiments républicains en achetant un buste de la République destiné à être installé sur le monument placé dans la Bourgeoisie, près du bourg.

Pourtant si la République a trouvé sa stabilité dans un régime satisfaisant pleinement la bourgeoisie d'affaires, la fusillade de Fourmies le 1^{er} mai 1891, les injustices sociales, inquiètent et mécontentent la classe ouvrière. En avril 1892 un ouvrier tanneur est arrêté alors qu'il criait : *"Vive la Sociale, vive l'anarchie !"*.

C'est sur fond d'attentats anarchistes que se déroulent, les 1^{er} et 8 mai 1892, les élections municipales.

A Rezé, les républicains font bloc derrière leur maire. Si celui-ci n'est pas le mieux élu (807 voix) alors que le 1^{er} adjoint Mathurin Sorin réunit 1028 voix, la liste passe avec une belle majorité devant une liste réactionnaire conduite par M. Lemeignen, lequel n'obtient que 228 voix. *"C'est une de ces vestes qui font époque dans la vie d'un candidat"* commente "Le Phare". Même à Nantes, les républicains triomphent en enlevant la mairie.



Georges GRIGNON DUMOULIN

Grignon

Dumoulin est réélu maire de Rezé par 20 voix sur 22 votants, et ses deux adjoints sont Mathurin Sorin et Zacharie Gautret. Le maire déclare alors que la réélection de sa liste *"est un gage précieux pour le gouvernement de la République qui après 22 ans d'existence se voit désormais assis sur des*

bases inébranlables".

Lors des élections législatives en septembre 1893, même si les royalistes gardent des positions importantes en Loire-Inférieure comme dans les autres départements de l'Ouest, les républicains confortent leur assise avec l'aide des radicaux qui inaugurent par leur attitude de désistement au 2^{ème} tour la pratique de la "discipline républicaine" promise à un bel avenir. Dans la circonscription de Rezé, c'est

le républicain Gustave Roch qui enlève le siège. Pourtant, l'année avait mal commencé : le scandale de Panama avait éclaté, et plusieurs hommes politiques étaient compromis. Parmi eux l'ancien ministre Baïhaut, condamné à la prison. Le maire de Rezé (élu au conseil d'arrondissement en 1892), son beau-frère, lui manifesterait très vite sa solidarité, ce qui ne lui vaudra pas que des amitiés dans le camp républicain².

Pourtant la municipalité Grignon Dumoulin ne manque pas d'honorer la République. Ainsi, le conseil vote l'achat de drapeaux et écussons pour le passage du Président de la République à Nantes. Lorsque celui-ci est assassiné en juin 1894 le conseil adresse ses condoléances à M^{me} Carnot et envoie une couronne aux obsèques du malheureux président. Enfin le maire fait décider la reconstruction de la mairie.

Dans le même temps, cette municipalité achève la reconstruction du pont de la

Morinière, soutient l'extension de l'enseignement public avec des créations de postes d'instituteurs, agrandit les deux cimetières communaux et entreprend d'importants travaux de voirie rendus nécessaires par l'urbanisation de la commune. Soucieuse de la santé publique, l'administration Grignon Dumoulin vote des frais de désinfection lors

de l'épidémie cholérique de 1893, proteste énergiquement contre le projet de dessèchement du lac de Grandlieu envisagé par le département, craignant des "émanations paludéennes et pestilentielles..." ou encore décide la création d'un port de refuge à Trentemoult (1896) "non seulement pour mettre à l'abri les nombreux bateaux de pêche et de plaisance, mais encore pour faire disparaître un foyer d'infection résultant des vases accumulées longeant le

quai à l'est". C'est enfin durant ce mandat municipal qu'est ouverte (1894) la ligne de chemin de fer d'intérêt local de Nantes à Legé traversant la commune.



Mairie construite en 1895

² Voir l'Ami de Rezé n°11

Au plan social, le mécontentement populaire subsiste néanmoins. Ainsi les élections municipales des 3 et 10 mai 1896 se déroulent sur fond de grève des maçons qu'évoque dans ses colonnes "Le Populaire". A Rezé, Grignon Dumoulin (pourtant honoré de la distinction d'Officier d'Académie) paie son amitié avec son beau-frère victime du scandale de Panama. Au 1^{er} tour il arrive, avec 433 voix, dernier de la liste républicaine. Il se retire alors au 2^{ème} tour, abandonnant ainsi son mandat municipal. En 1898, il quittera le conseil d'arrondissement. Retiré de la vie politique, il décède à son domicile, à Rezé, le 27 juin 1904.

Mai 1896 - Mai 1908

SAUVESTRE Ernest (1849-1932)

Celui que les nouveaux élus municipaux choisissent pour maire le 17 mai 1896 a été le mieux élu de la liste républicaine avec 1078 voix, au 1^{er} tour. Sur 23 conseillers, 19 participèrent au vote, 15 accordant leurs suffrages à Ernest Sauvestre. Un nouveau 1^{er} adjoint, le sabotier Julien Douillard, est élu difficilement, après 3 tours de scrutin, Zacharie Gautret restant 2^{ème} adjoint. Sauvestre est bien connu des rezéens. Fils d'un marchand d'engrais, il était né dans la commune, à la Lande de Belleville (près de Ragon) le 18 avril 1849. Il devait prendre la succession de son père et apparaître dans la vie politique locale dès le début de la III^{ème} République, affichant des opinions radicales. Comme nous l'avons vu, il était entré au conseil municipal en 1884 et s'était souvent opposé au maire Raphaël Lancelot, républicain modéré.

La nouvelle municipalité réunit les différentes sensibilités républicaines, reproduisant ainsi localement l'alliance gouvernementale entre "progressistes" et radicaux. A quelques exceptions près, la plupart des républicains s'entendaient en effet depuis 1894 pour pratiquer une politique de "*conservation sociale et d'apaisement religieux*". Mais, à partir de 1898, l'Affaire Dreyfus provoque une nouvelle crise et réveille l'opinion. La publication du "J'accuse" de Zola dénonçant la partialité des juges militaires, l'erreur judiciaire, dressera deux camps face à face : dreyfusards et antidreyfusards. L'"Affaire" achèvera le reclassement des partis politiques qu'avait commencé le boulangisme. Dans notre région, les dreyfusards se recrutent surtout parmi les socialistes. Lors des élections législatives de mai 1898, ceux-ci sortent renforcés. Dans la circonscription de Rezé, le socialiste Escuyer obtient 23% des voix et le républicain Roch conforte sa position puisqu'il est réélu député très nettement face au candidat royaliste Giraudeau.

La nouvelle majorité parlementaire s'appuie sur les progressistes et les radicaux auxquels se joindront en 1899 quelques socialistes dont le nantais Aristide Briand qui s'était fait jusqu'alors une réputation d'extrémiste et préconisait la grève générale.

Le maire de Rezé, Sauvestre, représente localement cette nouvelle majorité ministérielle qu'incarne le président du conseil, un autre nantais, Waldeck Rousseau.

Sa première municipalité prend quelques décisions importantes : ainsi confie-t-elle à l'entreprise de Paul Grandjouan installée à Pont Rousseau "l'enlèvement des boues et immondices de Pont Rousseau par son service de répurgation" (1898) ; le réseau téléphonique s'étend également dans la commune.

En 1897, le conseil municipal émet le vœu que *"le gouvernement se préoccupe de faire établir le projet de rendre navigable la Loire de Nantes à Orléans pour répondre aux exigences des transports fluviaux"*.

Sur le plan économique, Rezé souffre alors d'une faible implantation industrielle : la tannerie Suser a disparu et est remplacée à cette époque par une entreprise de produits chimiques. Une briquetterie s'installe au Chêne Gala dont les voisins se plaindront des nuisances (1899), tandis que l'ouverture des filatures Bariller incite la municipalité à aménager la voirie du quartier.

Enfin, signe des convictions anticléricales de nombreux conseillers, le conseil municipal refuse par 9 voix contre 5 de subventionner des travaux entrepris au presbytère.

Les 6 et 13 mai 1900, alors que la vie politique est toujours agitée par l'Affaire

Dreyfus, se déroulent les élections municipales. Face à la liste du maire, un conseiller sortant, Pierre Babonneau, conduit une autre liste dite de "Défense Républicaine". Ses candidats déclarent ("Le Phare" du 13 mai) représenter eux seuls *"des principes de Défense Républicaine dont on ne saurait trop s'inspirer pour lutter efficacement*

contre la réaction sous toutes ses formes". Cette liste aura 3 élus : Babonneau, Patry et Hervé.

Lors de l'installation du conseil, le 20 mai, Sauvestre sera réélu maire avec 21 voix sur 23. Douillard et Gautret restent ses adjoints.

Cette 2^{ème} municipalité Sauvestre sera très vite

confrontée aux relations avec les congrégations religieuses. En effet, une loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association prévoit de façon explicite que les congrégations non autorisées doivent demander l'autorisation d'exister. Dès le mois de novembre les élus rezéens ont à se prononcer sur l'établissement de deux congrégations : les Missions Africaines à Pont Rousseau et les Sœurs Hospitalières de Saint Paul de Chartres au bourg. Le conseil autorisera les deux établissements, le second par 16 voix contre 4. Il semble donc que la majorité municipale soit favorable à l'"apaisement religieux".



Ernest SAUVESTRE

Dans le même temps la municipalité poursuit l'œuvre laïque de ses devancières en créant une bibliothèque populaire et en décidant l'agrandissement de l'école des filles au bourg (1902). La même année elle autorise une 3^{ème} congrégation, les Filles de la Présentation de la Sainte Vierge de Tours à s'établir à Saint Paul par 13 voix contre 4.

Les élections législatives de 1902 confirment l'ascension des radicaux qui dès lors dirigent le gouvernement. Le ministère Combes constitue une majorité s'appuyant sur la délégation des gauches. Les socialistes dont l'influence reflue contrairement à la décennie précédente soutiennent ce gouvernement par la voix de Jean Jaurès.

Charles Brunellière incarne alors dans notre région le parti socialiste guesdiste et œuvre particulièrement au développement du mouvement syndical viticole dans le sud-Loire. Le monde du travail bénéficie maintenant de l'existence de nombreuses fédérations syndicales groupant les ouvriers par corporations : métallurgistes, maçons, chapeliers, corroyeurs, selliers et bourreliers, ouvriers en voiture, tonneliers, cordonniers, coiffeurs. Ce développement du syndicalisme nantais qu'accompagnent de brusques poussées de fièvre anarchisante marque les luttes ouvrières et contribue au recul des idées socialistes impliquant le respect des règles démocratiques. Tandis que la municipalité rezéenne adopte un règlement sanitaire municipal et signe un traité avec la Société Nantaise d'Electricité *"pour la distribution de l'électricité comme éclairage"* (1903), se dessinent les élections municipales

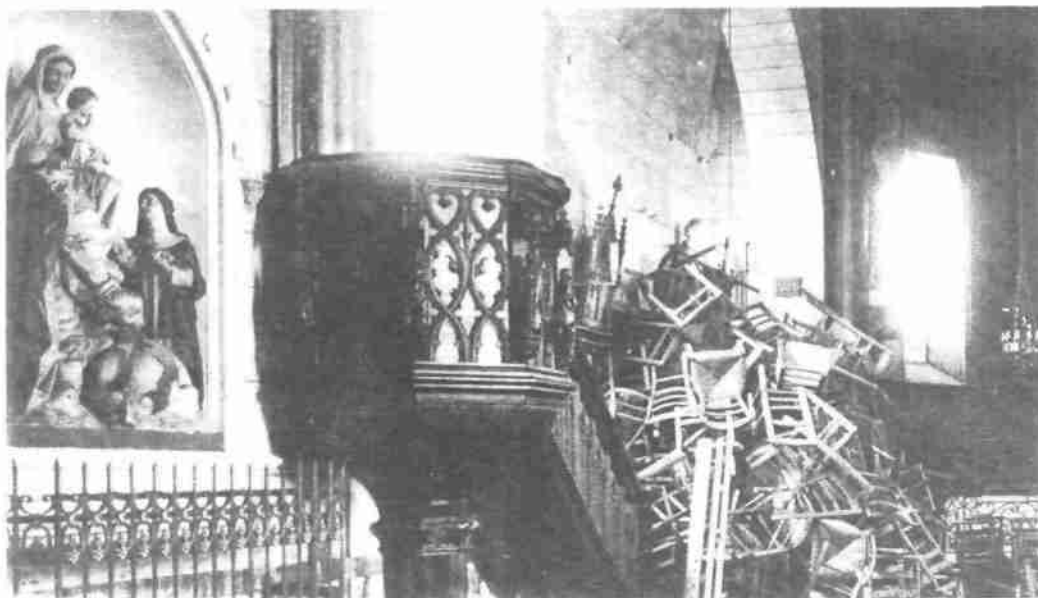
sur fonds de velléités anticléricales du gouvernement.

Celles-ci ont lieu les 1^{er} et 8 mai 1904. Deux listes s'opposent : la liste du maire sortant et celle du Comité d'Action Républicaine de Rezé conduite par Pierre Pavy et comprenant l'industriel Paul Grandjouan, le sculpteur Siméon Foucault et l'entrepreneur Julien Marchais. Cette fois, Babonneau, Patry et Hervé ont rejoint la liste du maire. C'est cette dernière qui est élue entièrement. E. Sauvestre obtient 1362 voix pour 1672 suffrages exprimés. Un nouveau venu au conseil municipal : l'entrepreneur Vigier, dernier des 17 élus du 1^{er} tour.

Installé le 15 mai, le conseil réélit Sauvestre maire par 16 voix pour 19 votes, J. Douillard et Z. Gautret adjoints.

Cette **3^{ème} municipalité Sauvestre** devra faire face à deux dossiers importants : les conséquences de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et le projet d'annexion à Nantes de la commune. Après avoir promulgué une loi interdisant tout enseignement aux membres des congrégations même autorisées (1904) le gouvernement de la République parachève son œuvre en adoptant sur le rapport d'Aristide Briand la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (décembre 1905). De violents incidents éclatent à Nantes et Rezé particulièrement lors des inventaires au cours de l'année 1906.

Hommes, femmes, enfants portant des valises et des paniers s'enferment dans les églises comme pour y soutenir un siège



pour empêcher les inventaires. A l'église Saint Paul les paroissiens interdisent l'accès à la chaire du curé en entassant le mobilier.

Pourtant les élus rezéens poursuivent leur politique d'apaisement : ainsi en novembre 1905 ont-ils voté par 12 voix contre 5 un vœu en faveur de la réouverture de l'école libre des filles de Rezé à condition que celle-ci utilise les mêmes livres scolaires que l'école communale !

Mais au sein du conseil il n'y a pas unanimité particulièrement lorsqu'il s'agit de louer aux curés les presbytères devenus propriétés communales (1907). Ceci est voté par 10 voix contre 7 et 1 vote blanc après 2 tours de scrutin. Puis par 12 voix contre 7 le conseil vote la remise des clés des presbytères par les curés si ceux-ci n'acceptent pas le prix des locations. Un accord se fera tout de même.

C'est en juillet 1905 que le conseil est saisi du projet d'annexion de Rezé, Doulon et Chantenay à Nantes. Le port de Nantes dont le trafic maritime s'est beaucoup accru connaît alors son plein développement. Des travaux d'approfondissement de la Loire sont entrepris pour lesquels les élus rezéens demandent de privilégier des rezéens dans les emplois à bord des engins de dragage. Rezé qui compte alors près de 9 000 habitants et ne parvient pas à se faire admettre chef-lieu de canton à la place de Bouaye ne connaît pas l'industrialisation de Chantenay. Sa population est encore en majorité rurale et les ouvriers travaillent pour l'essentiel à Nantes, notamment aux chantiers navals. Le conseil municipal de Rezé ajournant sa prise de position sur l'annexion tout en émettant des doutes sur l'impartialité du commissaire enquêteur lequel est un édile nantais, le dossier est transmis au Conseil d'Etat. Finalement celui-ci tranchera (1908) pour

l'annexion de Doulon et Chantenay mais pas de Rezé.

Tandis que la municipalité Sauvestre se penche sur le projet de construction d'un abattoir municipal (1907), la vie locale est agitée par des mouvements sociaux : une longue grève des dockers est violemment réprimée par la police . Un docker est tué, ce qui entraîne le durcissement du conflit : on en parle dans toute la France. Les grévistes mettent en place ce que les nantais vont appeler les "fourmeaux communistes". L'attitude du gouvernement Clemenceau est vivement fustigée après ces événements, ceux de Courrières (occupation du bassin minier après une catastrophe faisant 1 100 victimes), et la révolte du midi viticole. Ce gouvernement impopulaire par sa résistance à toute réforme de caractère social est qualifié d'"assassins" par la jeune C.G.T..

C'est dans ce climat d'affrontements qu'après une loi de juillet 1906 sur le repos hebdomadaire que la municipalité Sauvestre accède à la demande des patrons coiffeurs d'accorder ce repos à leurs ouvriers du dimanche soir au mardi midi, première trace d'une intervention municipale dans le domaine social.

Les élections municipales de mai 1908 interviennent alors dans une situation politique marquée par les événements sociaux. Ernest Sauvestre ne renouvelle pas son mandat. Il passe le relais à son successeur le 17 mai. Il restera membre du conseil municipal jusqu'en 1925, soit plus de 40 ans après sa première élection. Il décède en son domicile rezéen le 5 février 1932 après avoir été nommé comme son prédécesseur l'avait été, officier d'académie.

Yann VINCE

Réunion du Conseil d'Administration du 26-01-94

2 absents excusés

15 présents

Le président Michel Kervarec préside la séance. Questions traitées :

1 - Document sur le patrimoine de Rezé

(Organisme réalisateur : Prospectives et Patrimoine)

Ce document établit l'inventaire des sites et des particularités (fragments de bâtiments, et même végétaux) de notre ville, pour que toute décision ultérieure d'urbanisme tienne compte de ce patrimoine à préserver.

Un groupe de travail est constitué pour étudier ce document et préparer une présentation à l'Assemblée Générale de Mars prochain. Participeront à ce groupe :

- M^{mes} BIRON et LERAY
- M^{rs} AZAIS, BOULAIRE et ROUAUD

2 - Chapelle de Praud (Néogothique)

Il semble que la façade puisse être conservée.

Notre président adressera une lettre au Député Maire pour confirmer notre intérêt sur ce sujet.

3 - Site Saint Lupien

Une présentation des panneaux d'information sera effectuée pour validation des textes et des vues.

Le problème financier sera évoqué.

4 - La Balinière

Nous essaierons d'obtenir la maquette du projet retenu pour notre assemblée générale.

5 - L'aménagement de LA JAGUERE

Les intempéries ont détérioré le site. A revoir au printemps.

6 - Travaux en cours

Ils seront évoqués dans le prochain compte-rendu.

7 - La revue

Les articles sont prêts. Madame Biron verra pour les relations avec l'OMI.

Il est décidé de faire connaître à nos lecteurs la vie de l'association (réunions, démarches...).

8 - Changement de trésorier

M^r Azaïs remplace M^{me} Biron.

9 - L'Assemblée Générale

est fixée le vendredi 11 Mars 1994.

Secrétaire de séance :

G. AZAÏS

INFORMATIONS

Dernière minute

Nos deux adhérentes écrivains : M^{mes} G. LARIGNON et H. PROUST viennent de recevoir le Prix Alfred GERNOUX, assorti d'une médaille du Conseil Général et d'une médaille de la Ville de Nantes, par le jury de la Société Académique "à l'unanimité pour leur excellent travail". Cet excellent travail est leur livre "Edouard de Monti de Rezé".

La Ville de Rezé leur donne également une coupe.

Ces prix leur seront remis le lundi 21 février au Musée Dobrée.

Nous aurons sans doute l'occasion d'en dire plus dans notre prochain bulletin, mais, en attendant, nous leur adressons nos bien sincères et amicales félicitations.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de notre association aura lieu vendredi 11 mars 1994 à 20h 30 à la salle de réunion du Centre Social des 3 Moulins, rue des Déportés. Les adhérents bien sûr, mais aussi toutes les personnes intéressées par "la recherche, la protection et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique, ethnographique et même botanique de Rezé" y sont cordialement conviés.

Un pot de l'amitié clôturera la séance.

Pour recevoir gratuitement les bulletins "l'Ami de Rezé", adhérez à l'"association des Amis de Rezé", CCP 4323.74 F Nantes

Cotisations pour l'année 1994 : 50 F et 20 F pour les scolaires.

Ces bulletins ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés sont en vente au siège de l'Association :

Archives de Rezé
Hôtel Grignon Dumoulin
44403 REZE CEDEX

L. BIRON

Mise en page : L. et P. BIRON

Reprographie : OMI

